



ERASME

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ

13/02/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'établissement public de santé (EPS) Erasme dévoile son projet d'établissement 2023-2027

Le nouveau projet d'établissement de l'EPS Erasme a été adopté à l'unanimité par les instances de juin et par l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France. Baptisé « ERASME 2027 », ce document stratégique permet de définir les grandes orientations, priorités et objectifs de l'établissement pour les 5 ans à venir.

Un nouveau projet d'établissement fruit d'un travail co-construit

L'EPS Erasme a construit son projet d'établissement 2023-2027 suivant une méthodologie reposant sur les principes de concertation et de co-construction. Ainsi, 20 groupes de travail pluri-professionnels ont été constitués. Également, une plateforme de participation pour tous les personnels et un questionnaire dédié aux ressources humaines ont permis de recueillir directement les attentes et idées de nos professionnels.

Prendre en compte les enjeux prioritaires

ERASME 2027 est construit autour de trois priorités :

- L'accessibilité des soins
- La continuité des parcours et des soins
- La sécurité des prises en charge, de l'environnement de travail et des personnes

Ces thématiques de travail s'inscrivent dans le cadre du projet médico-soignant partagé de territoire du groupement hospitalier de territoire (GHT) Psy Sud Paris et plus largement du projet régional de santé d'Île-de-France.

L'utilisateur au cœur des soins et acteur de sa prise en charge

De cette démarche de concertation, se déclinent 5 axes de travail pour structurer nos actions :

- Axe 1 : Assurer la qualité et la fluidité du parcours patient,
- Axe 2 : Garantir une offre de soins complète à tout âge de la vie,
- Axe 3 : Développer les prises en charge spécifiques,
- Axe 4 : Enrichir les activités transversales,
- Axe 5 : Soutenir les équipes et agir pour un hôpital durable.

Découvrez la synthèse complète d'ERASME 2027 sur le site internet de l'établissement :

<http://www.eps-erasme.fr/Missions/2/58>

Membre du





ERASME

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ

13/02/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation de l'EPS Erasme

L'EPS Erasme est spécialisé dans la prise en charge des troubles psychiatriques à tout âge de la vie.

Sa vocation est d'accueillir prioritairement les résidents du département des Hauts-de-Seine.

Ses missions sont multiples : prévention, diagnostic, soins, enseignement et recherche. Il comprend un lieu siège des services d'hospitalisation à Antony, et des unités de soins sur les territoires desservis.

L'EPS Erasme possède 124 lits d'hospitalisation complète, dont 11 lits pour adolescents. Ils sont répartis parmi les sept unités suivantes :

- trois unités de psychiatrie générale sectorielles ;
- quatre unités intersectorielles : une unité d'admission, une unité de réinsertion, une unité pour patients anxio-dépressifs et une unité d'hospitalisation complète pour adolescents.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.eps-erasme.fr ou les réseaux sociaux Twitter ([@EPS_Erasme](https://twitter.com/EPS_Erasme)), Facebook ([@EPS Erasme - 92](https://facebook.com/EPS_Erasme)) et LinkedIn ([@EPS Erasme](https://linkedin.com/company/EPS_Erasme)).

Contact presse – service communication

143, avenue Armand Guillebaud - 92160 Antony

communication@eps-erasme.fr

01 40 96 23 67

Membre du

